

### 3 - Haut Rhône

**FRDG326 Alluvions du Rhône de Gorges de la Balme à l'Île de Miribel**

<b>Etat quantitatif :</b> Bon <b>Objectif :</b> Bon état      2015 <b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b>  <b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b>	<b>Etat chimique :</b> Médiocre <b>Objectif :</b> Bon état      2021 <b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> FT  <b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> pesticides, nitrates
--	--

#### Commentaire

#### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

**Pression à traiter :** Pollution diffuse par les pesticides

AGR0503      Elaborer un plan d'action sur une seule AAC

#### Mesures spécifiques du registre des zones protégées

**Directive concernée** Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

AGR0201      Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0301      Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive

AGR0803      Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates

#### Captages prioritaires à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
gr475	PUITS DE BALAN
gr575	Puits de Thil